

# Livret d'accueil du stagiaire

[contact@cepravoil.fr](mailto:contact@cepravoil.fr)

02 47 50 70 02

[cepravoil.fr](http://cepravoil.fr)

Centre de PRATIQUES VOcales et Instrumentales en région Centre-Val de Loire

# CEPRAVOI



# Bienvenue !

**Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !**

**Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation :**

**> Présentation du CEPRAVOI**

**> Offre de formation**

**> Votre formation au CEPRAVOI**

**//////////**

**Annexes :**

**> Plan d'action culturel 2016-2018**

**> Règlement intérieur**

**> Fiche d'évaluation stagiaire**

# Présentation du CEPRAVOI

Pôle régional de ressources pour la Voix, le CEPRAVOI a pour objet le développement et la valorisation de la pratique vocale, de la voix parlée à la voix chantée, à tous les âges, tous les niveaux et dans tous les répertoires. Le CEPRAVOI est à la disposition du public de la région Centre-Val de Loire, en particulier de tous ceux qui développent des projets autour de la voix : particuliers, ensembles vocaux, responsables de chœurs, professionnels de la culture, responsables politiques, enseignants...

Le CEPRAVOI articule son projet autour de quatre missions qui découlent directement de son observation régulière des pratiques musicales en région Centre-Val de Loire :

- Formation : le CEPRAVOI propose des formations artistiques et pédagogiques, une toutes esthétiques confondues, autour des diverses formes de pratiques vocales. Ces formations s'adressent à tous, amateurs ou professionnels, et peuvent revêtir plusieurs aspects : sensibilisation, initiation, découverte, renforcement d'acquis et de compétences...
- Développement de projets : le CEPRAVOI est porteur de divers projets visant à répondre aux attentes et aux besoins du terrain. Il est co-organisateur de trois festivals en région.
- Accompagnement : le CEPRAVOI apporte son expertise pour répondre à tous types de demandes ou de recherches, et soutient tous projets intégrant une dimension «voix», qu'il s'agisse de mise à disposition de formateurs, mise en place de formations spécifiques à la carte, mise en relation avec un spécialiste...
- Ressources : le CEPRAVOI développe des ressources numériques (ressources documentaires en ligne, annuaires, bases de données...).

Son action, construite en cohérence avec les politiques nationales et régionales de développement culturel, rayonne sur tout le territoire régional et au-delà grâce à son travail avec de nombreuses structures partenaires : associations départementales, régionales, nationales ainsi qu'avec d'autres pays, structures d'enseignement spécialisé, structures d'enseignement général, structures de diffusion, centres de ressources des musiques actuelles, festivals...

Le CEPRAVOI est soutenu par des partenaires publics dans le cadre d'une convention de financement pluriannuelle, sur la base de son projet artistique et culturel 2016-2018.

Le CEPRAVOI est une association conduite par un Conseil d'Administration et ses activités sont gérées par une équipe salariée permanente et par ses formateurs.

Le CEPRAVOI fait partie d'un réseau d'associations régionales poursuivant des objectifs similaires : les *Missions Voix en région*. Elles ont contribué à la création de la *Plate-Forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (PFI)*, afin de mutualiser des projets, des études, des compétences, via des séminaires et des groupes de travail constitués sur des sujets de réflexion.

# Offre de formation

Le CEPRAVOI organise de nombreuses actions de formation ouvertes à tous les publics : amateurs, professionnels, chanteurs, chefs de chœur...

Les formations proposées ont toutes un rapport avec la voix et abordent tous les niveaux : sensibilisation - initiation - découverte, renforcement d'acquis et de compétences, masterclasse, formation professionnelle...

Les formations proposées par le CEPRAVOI se déclinent en quatre catégories :

- Répertoires : immersion dans un style, une époque et sa technique ;
- Techniques vocales et corporelles : approche physiologique, gestuelle, intégration de mouvement, rythme... ;
- Direction de chœur : une boîte à outils pour chefs de chœur débutants ou confirmés ;
- Pédagogie : transmettre un savoir, enseigner à un public spécifique, aborder une nouvelle pédagogie...

Les formations sont organisées selon plusieurs formules :

- Stages : les stages abordent un sujet de façon ponctuelle, d'une durée pouvant varier d'un week-end à une semaine complète. Les stages sont proposés avec ou sans hébergement.
- Formations « sur mesure » : ce dispositif s'adresse à des groupes constitués (chorales, écoles de musique, entreprises...) qui souhaitent organiser un projet contenant une dimension vocale. Elles portent sur de la formation vocale, de la découverte de nouveaux répertoires, de la formation en direction de chœur, de l'accompagnement vocal d'acteurs ou solistes...

Toutes les formations font l'objet d'un bilan réalisé avec les stagiaires et avec les formateurs oralement à l'issue de la formation, puis à l'écrit sous la forme d'une fiche d'évaluation.

Le programme de formation est annuel. Il varie donc d'une année sur l'autre. Il est organisé selon le calendrier scolaire.

# Votre formation au CEPRAVOI

## Mise en œuvre et coordination

La formation est mise en œuvre par le CEPRAVOI, votre interlocuteur privilégié avant, pendant et après votre formation.

L'équipe salariée vous conseille et vous aide pour vos démarches administratives, pour le « montage » de votre dossier de financement, pour vous accueillir en formation, en assurer le suivi et les formalités d'évaluation et de bilan.

Toutes les informations utiles sont accessibles sur le site Internet du CEPRAVOI : [www.cepravoil.fr](http://www.cepravoil.fr)

## Dispositions générales

Les stagiaires doivent se conformer au règlement intérieur de formation du CEPRAVOI (cf. annexe).

## Assiduité

Toute inscription implique la participation à l'ensemble de la formation. Des fiches d'émargement sont à signer par les stagiaires par demi-journées.

Toute absence devra faire l'objet d'un motif et d'un justificatif.

Une attestation de présence et de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Une copie des fiches d'émargement pourra être adressée sur demande.

## Evaluation

A l'issue de la formation, les stagiaires sont invités à compléter une fiche d'évaluation (cf. annexe).

## Supports

Selon les instructions des formateurs et le contenu de chaque formation, des supports numériques et/ou papier sont remis aux stagiaires en amont ou au cours de la formation. Ces supports sont accessibles sur un espace en ligne réservé et accessible uniquement par les stagiaires effectivement présents en formation.

## Repas et/ou hébergement

Lorsqu'ils sont organisés par l'organisme de formation, les repas et ou l'hébergement ne sont pas compris dans le coût de la formation et restent à la charge du stagiaire.

## Lieux de formation

Les formations ont lieu en région Centre-Val de Loire, dans des locaux spécialement mobilisés et adaptés aux contenus et aux objectifs de la formation.

# Livret d'accueil du stagiaire

cepravoil.fr

CEPRAVOI  
8, rue Jean-Jacques Rousseau . BP 36  
37270 Montlouis-sur-Loire  
Tél. +33(0)2 47 50 70 02  
contact@cepravoil.fr  
Numéro de Déclaration d'Activité : 24 37 01642 37



web

Centre de PRATIques VOcales et Instrumentales en région Centre-Val de Loire



Le CEPRAVOI est porté par la Région Centre-Val de Loire.  
Il bénéficie du soutien du Ministère de la Culture (DRAC du Centre),  
du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et de la Ville de Montlouis-sur-Loire.

# CEPRAVOI

